



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-67073>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 25-67073

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** UNIVERSITE DE TOULOUSE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 93827139200012

**Ville :** Toulouse

**Code postal :** 31062

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 31

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_RM2thE6sy8](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_RM2thE6sy8)

**Identifiant interne de la consultation :** 2025SPLPA02700

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Sophie Nicolet

**Adresse mail du contact :** Service-marches.fcs@univ-tlse3.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 561558150

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration du chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices disponibles, dont la part du chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du marché, à indiquer au formulaire DC2 ou DUME.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des principales livraisons effectuées/prestations réalisées au cours de trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 08/07/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Lot n°1 : Critère n°1 - Valeur technique : 60% dont : - Sous-critère 1 : Capacités techniques du matériel proposé, en conformité avec les exigences citées à l'article 3.1.1 du CCP - 45% - Sous-critère 2 : Délais de livraison - 5% - Sous-critère 3 : Qualité en termes d'accompagnement : conditions de garantie, de service après-vente et d'assistance technique - 5% - Sous-critère 4 : Conditions de mise en service du matériel et de formation - 5% Critère n°2 - Prix : 35% Critère n°3 - Développement durable : longévité et réparabilité : 5% Lot n°2 : Critère n°1 - Valeur technique : 60% dont : - Sous-critère 1 : Capacités techniques du matériel proposé, en conformité avec les exigences citées à l'article 3.2.1 du CCP - 45% - Sous-critère 2 : Délais de livraison - 5% - Sous-critère 3 : Qualité en termes d'accompagnement : conditions de garantie, de service après-vente et d'assistance technique - 5% - Sous-critère 4 : Conditions de mise en service du matériel et de formation - 5% Critère n°2 - Prix : 35% Critère n°3 - Développement durable : longévité et réparabilité : 5% Lot n°3 : Critère n°1 - Valeur technique : 55% dont : - Sous-critère 1 : Capacités techniques du matériel proposé, en conformité avec les exigences citées à l'article 3.3.1 du CCP - 40% - Sous-critère 2 : Délais de livraison - 5% - Sous-critère 3 : Qualité en termes d'accompagnement : conditions de garantie, de service après-vente et d'assistance technique - 5% - Sous-critère 4 : Conditions de mise en service du matériel et de formation - 5% Critère n°2 - Prix : 40% Critère n°3 - Développement durable : basse consommation, absence de CFC, longévité et réparabilité : 5%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Acquisition d'une ultracentrifugeuse, d'une chaîne chromatographie liquide et d'un lyophilisateur pour les activités de recherche et d'expérimentation du Laboratoire de Biotechnologies Agroalimentaire et Environnementale (LBAE)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 38000000

**Type de marché :** Fournitures

**Description succincte du marché :** Acquisition d'une ultracentrifugeuse, d'une chaîne chromatographie liquide et d'un lyophilisateur pour les activités de recherche et d'expérimentation du Laboratoire de Biotechnologies Agroalimentaire et Environnementale (LBAE) de l'Université de Toulouse

**Lieu principal d'exécution du marché :** IUT Toulouse-Auch-Castres, campus d'Auch

**La consultation comporte des tranches :** Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : Acquisition d'une ultracentrifugeuse

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 42931000

**Lieu d'exécution du lot :** IUT Toulouse-Auch-Castres, campus d'Auch

- **Description du lot :** Lot 2 : Acquisition d'une chaîne de chromatographie liquide

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 38432200

**Lieu d'exécution du lot :** IUT Toulouse-Auch-Castres, campus d'Auch

- **Description du lot :** Lot 3 : Acquisition d'un lyophilisateur

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 38000000

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Durée du marché : Le marché débute à compter de la date du bon de commande valant notification du marché et prendra fin l'issue de la période de garantie du matériel. Délai de livraison : Le matériel devra être livré et installé dans un délai de 60 jours à compter de la date du bon de commande. Prolongation des délais : Conformément à l'article 13.3. du CCAG-FCS, lorsque le titulaire est dans l'impossibilité de respecter les délais d'exécution en cas d'incapacité de livraison (ex. : livres épuisés ou en cours de réédition), du fait du pouvoir adjudicateur ou du fait d'un événement ayant le caractère de force majeure, le pouvoir adjudicateur prolonge le délai d'exécution. Le délai ainsi prolongé a les mêmes effets que le délai contractuel. Pour bénéficier de cette prolongation, le titulaire signale au pouvoir adjudicateur les causes faisant obstacle à l'exécution du marché dans le délai contractuel : motif de la non-livraison et fournir la preuve de ses recherches. Il dispose, à cet effet, d'un délai de 10 jours à compter de la date à laquelle ces causes sont apparues ou d'un délai courant jusqu'à la fin du marché, dans le cas où le marché arrive à échéance dans un délai inférieur à quinze jours. Il indique, par la même demande, au pouvoir adjudicateur la durée de la prolongation demandée. Contenu du dossier de consultation : Le dossier de consultation contient les pièces suivantes : - L'acte d'engagement respectif à chaque lot (A.E.) - Le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P) commun à tous les lots - Le présent règlement de consultation (R.C.) - DC1 - DC2 Contenu de l'offre du candidat : Lot n°1 : - L'acte d'engagement - Le mémoire technique - Le devis détaillé. Les candidats veillent à ce que le montant total du devis corresponde aux montants reportés à l'acte d'engagement. Lot n°2 : - L'acte d'engagement - Le mémoire technique - Les documentations techniques mentionnées à l'article 5.1.2.1 du RC - Les documents additionnels mentionnés à l'article 5.1.2.1 du RC - Le devis détaillé. Les candidats veillent à ce que le montant total du devis corresponde aux montants reportés à l'acte d'engagement. Lot n°3 : - L'acte d'engagement - Le mémoire technique - Une documentation technique générale sur les différents éléments matériels - Le devis détaillé. Les candidats veillent à ce que le montant total du devis (+ montant des PSE) corresponde aux montants reportés à l'acte d'engagement. L'offre de chaque concurrent sera entièrement rédigée en langue française et exprimée en EUROS. Si l'offre d'un concurrent est rédigée dans une autre langue, elle doit être accompagnée d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre. Les pièces de la candidature et de l'offre doivent être individualisées sans regroupement dans un fichier PDF unique. Documents administratifs à remettre : Seul le candidat retenu au terme du classement des offres doit produire les pièces prévues aux articles aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du Code du travail, à savoir : - Une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions sociales datant de moins de six mois (article D8222-5-1°- a du code du travail) - Une attestation de régularité fiscale, ou à défaut, une attestation sur l'honneur du dépôt auprès de l'administration fiscale, à la date de l'attestation, de l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires (article D8222-5-1° - b du code du travail) - Un extrait de l'inscription au RCS (K ou K bis), délivré par les services du greffe du tribunal de commerce et datant de moins de 3 mois - Une déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) remis par l'Agefiph (pour les entreprises - La liste nominative des salariés étrangers soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L5221-2 du Code du travail : cf. article D8254-2 du Code de travail (pour les prestations de services) - Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription. Par ailleurs, le titulaire doit contracter les assurances permettant de garantir sa responsabilité à l'égard du pouvoir adjudicateur et des tiers, victimes d'accidents ou de dommages causés par l'exécution des prestations, dans un délai de quinze jours à compter de la notification du contrat et avant tout commencement d'exécution. Si l'attributaire ne produit ou ne peut produire dans le délai imparti ces documents justificatifs, il sera éliminé en application des dispositions de l'article R2144-7 du Code de

la commande publique. Dans ce cas, le soumissionnaire dont l'offre a été classée immédiatement après la sienne est sollicité pour produire les documents nécessaires. Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est disponible immédiatement et gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://www.achatpublic.com> : (Réf. : 2025SPLPA02700). Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard le 30 juin 2025 une demande écrite à déposer sur la plateforme de dématérialisation [achatpublic.com](https://www.achatpublic.com). Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Les réponses aux questions seront accessibles sur la plateforme de dématérialisation [www.achatpublic.com](https://www.achatpublic.com) et les opérateurs économiques ayant rempli le formulaire d'identification pour accéder aux documents de la consultation, recevront un mail d'information de la plateforme. Négociation : Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'engager des négociations avec les candidats ayant remis les meilleures offres en application des critères prévus à l'article 7.2 du présent RC (3 candidats au minimum sauf si le nombre de réponses est inférieur). Ces négociations se dérouleront dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique que sont le libre accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. Elles pourront prendre la forme d'échanges écrits et/ou d'entretiens avec le ou les candidats retenu(s) par le Pouvoir Adjudicateur et porteront aussi bien sur l'aspect financier que technique de la réponse. Le pouvoir adjudicateur se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation, si celles-ci sont satisfaisantes. Modalités de financement et de paiement : Les prestations seront financées comme suit : - État : 39,5% - Région : 39,5% - Département du Gers : 10% - Communauté d'agglomération du Grand Auch : 10% - Laboratoire LBAE : 1% Règlement des différends et des litiges : En cas de désaccord, le comité consultatif de règlement amiable peut être saisi, soit par le Pouvoir Adjudicateur, soit par le titulaire, conformément aux articles R 2197-1, R 2197-16, R 2197-23 et 24 du code de la commande publique. En cas de contentieux porté devant le juge, le tribunal compétent est le tribunal administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse cedex 7.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/06/2025**